



Communiqué de presse

Fos-sur-Mer, le 3 avril 2024

René RAIMONDI

appelle tous les acteurs au soutien d'ASCOMETAL Fos

Le désengagement de SWISS STEEL GROUP, après 6 années, a conduit au redressement judiciaire (RJ) d'ASCOMETAL prononcé le 27 mars par le tribunal de commerce de Strasbourg. "Cette procédure ne doit pas être sous-estimée au regard des deux précédents RJ vécus ces 10 dernières années", écrit le Maire de Fos-sur-Mer.

En effet, la situation est beaucoup plus précaire avec des liquidités et des stocks qui font défaut. Aussi René RAIMONDI s'inquiète du paiement des salaires du mois d'avril et des prochaines semaines. "Nous attendons bien sûr beaucoup des offres de reprises qui seront déposées à compter du 25 avril et départagées le 30 mai. Mais avant cette échéance primordiale, avant de se projeter vers l'avenir, il convient de sauver le présent, c'est-à-dire les salariés et l'outil actuel.

A l'heure où la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer s'apprête à incarner la réindustrialisation décarbonée de la France, il serait tragique que l'un de ses fleurons, une aciérie électrique en avance sur son temps, soit menacé de disparition. Un tel message jetterait une ombre sur le mouvement général qui doit pourtant susciter l'optimisme et rassembler les énergies.

"C'est en pensant aux salariés et à cette ambition nécessaire que j'en appelle à l'action de tous les acteurs institutionnels auprès d'ASCOMETAL". précise René RAIMONDI
Des courriers ont été adressés aux Ministres Bruno LE MAIRE et Roland LESCURE pour un accompagnement très fort de l'Etat dans cette transition cruciale. Des demandes de rendez-vous ont également été formulées auprès du Sous-Préfet Régis PASSERIEUX, de Martine VASSAL et Renaud MUSELIER pour que tous les acteurs territoriaux prennent la mesure des enjeux.

René RAIMONDI est aussi en contact régulier avec l'intersyndicale pour sortir de la crise et se projeter vers un nouveau projet.